

En disant que le colonel Leperche avait pu douter de la justice de son pays, le général Bourbaki n'a dit en somme que la vérité, puisque malgré ses trente années de bons et loyaux services, malgré son activité, son courage, son dévouement, ses blessures, le défunt qui était chef de bataillon en 1870, avait vu successivement tous ses camarades des grades inférieurs, arriver au grade de général, tandis qu'on le laissait, lui, obstinément avec les épaulètes de colonel.

Cette défaveur du colonel Leperche auprès des membres du gouvernement actuel le poursuit, d'ailleurs, même après sa mort. Voulu sans doute que les soldats du 86 oublient plus rapidement leur ancien chef, le ministre de la guerre aurait, à ce qu'on nous assure, et contrairement à tous les usages en pareil cas, pourvu immédiatement à son remplacement comme colonel.

REVUE DE LA PRESSE

M. Auguste Vacquerie publie, dans le *Rappel*, un article que nous allons citer, car il est instructif :

LA RECHERCHE DE LA PATERNITÉ

« Un de nos confrères, M. Léon Richer, raconte, dans le *Droit des Femmes*, une abominable histoire. « Il était clerc de notaire à Nogent-le-Rotrou. Un jour, entra dans l'étude un individu qu'on ne connaissait point et qui avait placé quelques fonds sur hypothèque et pour y venir deux fois par an toucher ses intérêts. On savait que cet individu avait renvoyé sa femme pour vivre avec sa domestique, de laquelle il avait une fille. Il dit au maître-clerc : « — Je viens pour que vous me fassiez mon contrat de mariage. « — Mais vous êtes marié ! « — Ma femme est morte. Voici son acte de décès. « — C'est votre domestique que vous épousez ? « — Non, c'est ma fille. « — Votre fille ! « — Eh oui, pourquoi pas ? J'avais dit que j'épouserais la mère si ma femme mourait ; mais ma femme a trop tardé, à présent la mère est vieille, j'aime mieux la jeune. « — Quel âge a-t-elle ? « — Dix-sept ans. « — Et elle consent à épouser un homme de votre âge ? « — Si elle consent ! Elle est ma maîtresse ! Je l'ai débauchée aussitôt qu'elle a eu ses quinze ans. « — M. Léon Richer affirme que ces paroles sont textuelles. « On juge si les clercs étaient indignés. Ils voulaient voir jusqu'où irait le cynisme de ce misérable. « — Et l'autre, qu'en ferez-vous ? demandèrent-ils. « — Quelle autre ? « — La mère. « — Je l'ai f... à la porte, il y a quinze jours. « — Le maître-clerc se leva et passa dans le cabinet du patron. Quelques minutes après ce patron apparut, et, pâle, frémissant, dit : « — Sortez ! « — L'homme prit son chapeau, et regardant le notaire en face : « — C'est bon, c'est bon, nous verrons bien. J'aurais voulu reconnaître ma fille, que je n'aurais pas pu puisque je l'ai eue étant marié. Pour le code, pour le maire, pour vous, elle n'est pas ma fille. Je peux l'épouser si ça me plaît, et vous n'avez pas le droit de refuser de faire mon contrat. « — Sortez ! répéta le notaire avec un geste qui en finissait. « — Je sors, dit l'ignoble personnage, parce qu'il y a trois autres notaires à Nogent-le-Rotrou. Mais je vous prie de vous en occuper, car si les autres sont comme vous, je vous ferai sommation par huissier, et il faudra bien que vous obéissiez. « — Quand il fut sorti : « — Ce gredin a malheureusement raison, dit le notaire. S'il me fait sommation par huissier, je serai forcé de dresser son contrat ; un officier ministériel n'a pas le droit de refuser son ministère. « — Et le maire ? « — Le maire le mariera. Sa fille n'est pas sa fille. Aux yeux de la loi c'est une étrangère. « — Et il n'y a pas besoin de sommation. Un des trois autres notaires fit le contrat. Et le maire maria le père à la fille. « — Le rédacteur en chef du *Droit des Femmes* nomme les notaires, celui qui refusa et celui qui consentit. Le premier s'appelait M. Anthoine et le second M. Ségogne. Ce M. Ségogne était le successeur de M. Morin, plus connu sous le pseudonyme de Miron. La chose s'est passée en 1854. « — Oh ! en 1854, va-t-on nous dire. Il y aura tout à l'heure quarante ans de cela. Soit, cela était possible en 1854, mais nous sommes en 1883. A quoi M. Richer répond qu'il connaît un fait analogue de date toute récente et qu'un de ces jours il racontera dans quelles circonstances également républicaines celui-ci s'est accompli. « — Nous avons publié hier le texte d'une proposition de M. Gustave Rivet demandant à la Chambre d'admettre la recherche de la paternité. Aux diverses raisons que le député de l'Isère donne à l'appui de sa proposition, M. Léon Richer en ajoute une par ses deux histoires, qui nous paraissent valoir à elle seule toutes les autres : c'est qu'en n'admettant pas la recherche de la paternité, on admet le droit à l'inceste. »

— AUGUSTE VACQUERIE.

DEPECHE TELEGRAPHIQUES

(Service particulier)

L'EXPÉDITION DU TONKIN

Une dépêche de Port-Saïd annonce que le transport *Assanite* a traversé aujourd'hui le canal de Suez. Alger, 6 juin, soir. Le cuirassé *l'Albatros* a mouillé sur rade aujourd'hui. L'amiral Courbet est arrivé hier par le paquebot transatlantique. Il a hissé son pavillon sur le *Bayard*, où il a reçu la visite du gouverneur général et des généraux Loyel et Sausier.

Le commissaire général civil

Paris, 6 juin. M. Harmand, commissaire civil au Tonkin, a reçu l'ordre d'attendre ses instructions à Saigon.

Décapitation d'un missionnaire français

Paris, 6 juin. Une dépêche, reçue par le supérieur du séminaire des Missions, annonce que le missionnaire Béchot, du diocèse de Lyon, a été décapité au Tonkin.

NOUVELLES DIVERSES

La catastrophe de Saint-Léonard

Angers, 6 juin. Le sauvetage des treize ouvriers ensevelis dans une ardoisère paraît présentement impossible.

L'Etat et les établissements de Crédit

Paris, 6 juin. On assure que des dissentiments très graves se seraient produits ces jours derniers entre le gouverneur du Crédit foncier et le ministre des finances.

L'intérêt des bons de Trésor

Le ministre des finances a décidé qu'à partir du 7 juin inclusivement, l'intérêt des bons de Trésor de 3 à 8 mois serait fixé à 2 1/2 0/0 et à 3 0/0 pour les bons de 9 mois à un an.

La démission de M. Oustry

Paris, 6 juin. Il serait question de la démission de M. Oustry, préfet de la Seine, et de sa nomination comme conseiller d'Etat, en remplacement de M. Borai.

L'armée territoriale

Paris, 6 juin. On lit dans le *Telegraphe* : « Nous apprenons que le général Thibaudin jugé indispensable d'associer étroitement l'armée territoriale aux travaux et aux études de l'armée active, à l'intention d'attacher à sa personne en qualité d'officier d'ordonnance, un capitaine de l'armée territoriale. C'est un témoignage de la sollicitude du ministre pour notre armée de deuxième ligne. »

L'armée coloniale

Paris, 6 juin. Le général Thibaudin compte présenter un projet sur l'armée coloniale.

Le monument de Louis Veulliot

Deux comités viennent de se constituer, l'un à Rome, l'autre à Paris, pour élever un monument à Louis Veulliot.

Une conférence royaliste

Dimanche prochain, 10 juin, M. Hervé Bazin fera une conférence royaliste à Falaise, près de Chinon.

Le R. P. de la Croix

Paris, 6 juin. Ce matin, la commission des monuments historiques s'est réunie, sous la présidence de M. Antonin Proust, et s'est occupée de la question des fontaines de Sanxay, dans la Vienne.

Des représailles

Lyon, 6 juin. Le Lyon annonce qu'une croix ayant été élevée par ordre de l'autorité supérieure, dans la commune de Vezan, dans l'Ain, la population a brisé, par représailles, le buste de la République à la Mairie.

Les socialistes

La *Bataille* annonce qu'hier les citoyens Maut, Gauthier, Margevin, arrêtés pour distribution de brochure socialiste, ont été relâchés à St-Germain en Laye, ont été mis en liberté provisoire.

Le Comité de la Jeunesse Napoléonienne

Paris, 6 juin. L'ordre du jour suivant a été voté à l'annuaire par le comité de la Jeunesse Napoléonienne, dans sa réunion qui a lieu le 1er juin, à Paris.

Les élections en Egypte

Le Caire, 6 juin. Les listes électorales pour la Haute et pour la Basse Egypte viennent d'être publiées. Les élections ont été fixées à la fin du mois.

Letres mortuaires et d'Obits

Paris, 6 juin. Les lettres mortuaires et d'obits ont été publiées dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Journal de Roubaix*, dans le *Journal de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

va faire couler le sang de nos soldats et qu'elle exigera des dépenses énormes. Considérant que l'armée est constituée pour défendre la France et non pour satisfaire de complaisantes fantaisies ministérielles. Considérant que l'envoi successivement nos troupes en Tunisie, au Congo, à Madagascar, au Sénégal et au Tonkin, le gouvernement compromet la sécurité de nos frontières et l'indépendance du pays ; Et d'avis qu'il y a lieu de provoquer la mise en accusation des ministres responsables de ces criminelles extravagances et, usant du droit de pétition, charge son président et son bureau, d'adresser la demande au Sénat et la Chambre des députés.

ÉTRANGER

Le ministre anglais à Bruxelles

Londres, 6 juin. M. Malet accepte le poste de ministre anglais à Bruxelles. Il restera cependant au Caire, jusqu'en automne époque à laquelle M. Baring, son remplaçant, se rendra en Egypte.

Congrès eucharistique de Liège

Liège, 6 juin, 7 h. 25 matin. L'Université reçoit, sur l'ouverture du congrès, la dépêche suivante : « Hier soir, la ville de Liège, offrit le spectacle d'un mouvement extraordinaire ; beaucoup de maisons étaient pavées. « Dès huit heures, la collégiale Saint-Martin, bercée par le vent, et où auront lieu les cérémonies du congrès, était remplie tout entière d'une foule considérable. « Il y a eu un salut solennel, et Mgr Dnquesnay, archevêque de Cambrai, a ouvert les travaux du congrès, qui est présidé par Mgr Doutreloux, évêque de Liège, et au premier rang, Mgr Monnier, évêque de Lydda, auxiliaire de Cambrai, a prononcé un remarquable sermon sur l'eucharistie. « Dès huit heures, la collégiale Saint-Martin, bercée par le vent, et où auront lieu les cérémonies du congrès, était remplie tout entière d'une foule considérable. « Il y a eu un salut solennel, et Mgr Dnquesnay, archevêque de Cambrai, a ouvert les travaux du congrès, qui est présidé par Mgr Doutreloux, évêque de Liège, et au premier rang, Mgr Monnier, évêque de Lydda, auxiliaire de Cambrai, a prononcé un remarquable sermon sur l'eucharistie. « Dès huit heures, la collégiale Saint-Martin, bercée par le vent, et où auront lieu les cérémonies du congrès, était remplie tout entière d'une foule considérable. « Il y a eu un salut solennel, et Mgr Dnquesnay, archevêque de Cambrai, a ouvert les travaux du congrès, qui est présidé par Mgr Doutreloux, évêque de Liège, et au premier rang, Mgr Monnier, évêque de Lydda, auxiliaire de Cambrai, a prononcé un remarquable sermon sur l'eucharistie. »

A Moscou

Moscou, 6 juin. Aujourd'hui à midi l'Empereur, portant la décoration bulgare de St-Alexandre, accompagné de l'impératrice, a reçu dans la salle Catherine du palais du Kremlin, le prince de Bulgarie avec sa suite, les ministres et la députation bulgare, ainsi que les Bulgares venus à Moscou pour le couronnement.

Les nihilistes

Paris, 6 juin. Un avis de Moscou annonce que les nihilistes sont demeurés sans commettre aucune tentative, lors du couronnement du czar, parce que les nihilistes du parti seraient que le couronnement serait l'occasion de promouvoir une consommation, ou d'une amnistie politique générale.

Nouvelles de Rome

Rome, 6 juin. On annonce l'apparition prochaine d'une Constitution pontificale modifiant les règles du droit de succession papale.

L'Allemagne et le Vatican

Strasbourg, 6 juin. On télégraphie de Strasbourg, le 6, à la Gazette de France :

La situation dans l'Albanie

Vienne, 6 juin. La Correspondance politique reçoit de Scutari en date du 5, la situation suivante :

Les concentrations militaires

Scutari, 5 juin. Les concentrations militaires continuent. Six bataillons marchent actuellement contre la tribu des Gestrati. Les montagnards font un appel aux armes.

Le Main-Noire

Xéras, 6 juin. En présence des menaces faites aux propriétés de brûler les récoltes sur pied et de couper les oliviers et les vignes, les autorités de l'Andalousie ont pris des mesures énergiques pour empêcher tout attentat contre les propriétés et les personnes.

Les élections en Egypte

Le Caire, 6 juin. Les listes électorales pour la Haute et pour la Basse Egypte viennent d'être publiées. Les élections ont été fixées à la fin du mois.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LA PÊCHE DANS LE CANAL DE ROUBAIX.

Un avis du Maire de Roubaix rend hommage au Triest à Valenciennes, à l'occasion de l'Union à Roubaix, à l'exclusion de tout autre engin que la ligne.

LA PROCESSION DE L'OCTAVE DE LA FÊTE-DIEU A WATTELOIS.

On nous écrit : « Un temps splendide a favorisé, à Wattefois, la procession de l'octave de la Fête Dieu, qui a suivi son itinéraire dans les meilleures conditions. « Les groupes nombreux et bien disposés forment un charmant ensemble. Sur tout le parcours, les rues étaient jonchées de verdure et de fleurs et les maisons décorées avec beaucoup de goût. Les fidèles qui suivaient le Sacrement étaient très nombreux. « Les habitants de Wattefois, on le voit, restent dévoués aux croyances de leurs pères. »

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

À l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, une Messe sera dite en l'église Saint-Martin, le vendredi 8 juin, à 7 heures, et en l'église Notre-Dame, le samedi 9 juin, à 7 heures.

LA GRANDE HARMONIE.

On nous prie d'insérer la note suivante : « La Grande Harmonie fait actuellement des répétitions d'été dans les jardins de son local, tous les vendredis de 5 h. 12 à 11 heures du soir. Elle rappelle à ce sujet que l'ensemble réservé n'est ouvert qu'aux membres honoraires, à leurs dames et à leurs familles ; le contrôle sera dorénavant de façon très sérieuse, et les personnes qui ne figurent pas sur les listes d'adhésion ne pourront plus avoir accès dans le jardin. « Ces répétitions offrent beaucoup d'intérêt, car elles ont lieu dans un endroit très agréable et parfaitement aménagé ; aussi nous aurions nous trop engagé les membres honoraires à y assister. »

L'UNION CHORALE DE CROIX.

On nous écrit : « L'Union Chorale de Croix, qui a obtenu au Concours de Lille, 2e division 1er section, le 1er prix de lecture à vue, avec félicitations du Jury, lundi. « Toute la population était venue au-devant des vainqueurs, les couvrant de couronnes et de bouquets. « La Fanfare du « Crêchet » a pris place en tête du cortège, jouant quelques « Marches ». « Le lendemain mardi, réception officielle de la musique municipale et du corps des Saparés-Pompier, pour féliciter les membres de cette société. La Musique municipale leur a remis une magnifique médaille. Puis le cortège s'est dirigé vers l'École de la Place, où M. Pinquet, maire, entouré de ses adjoints et d'un certain nombre de conseillers municipaux, a reçu l'Union Chorale. Les vins d'honneur ont été ensuite offerts. »

INCENDIE.

Un incendie a éclaté hier entre dix heures et demie et onze heures, dans un quartier, au boulevard de Strasbourg, dans les ateliers de M. Louis Cabaye, chaudronnier mécanicien. Les premiers secours sont arrivés vers onze heures, les flammes s'élevaient à une assez grande hauteur et entamaient la toiture de la maison d'habitation de M. Cabaye. Le charpente de l'atelier a été abîmée, afin de permettre le foyer de l'incendie. On a mis aussitôt les pompes à bras en batterie. Un quart d'heure après on était maître du feu. L'atelier a été détruit, ainsi que les outils et les marchandises qu'il contenait. Les meubles de la maison d'habitation ont été sauvés, et la maison d'habitation n'a subi que quelques avaries. Les pertes sont évaluées à environ sept mille francs et sont couvertes par la Compagnie d'assurance La Centrale. Une maison attenante à celle de M. Cabaye, et habitée par M. Louis Béquart, a été également atteinte par les flammes. Tout le linge, les effets d'habillement et une partie des meubles ont été brûlés. Les pertes s'élevaient à environ 500 francs et ne sont couvertes par aucune compagnie d'assurance. Une voisine, Mlle Eugénie Pronost, après avoir vainement crié pour les éveiller à l'enfoncement de coups de pied et à coups de poing ; et pendant que les voisins se précipitaient pour emporter les enfants dans ses bras et les transporter chez elle. Le danger des victimes de l'incendie fait se précipiter les voisins. Une autre maison, attenante à celle qui est atteinte, celle de M. François Delandier, marchand d'étoffes a failli être aussi atteinte par les flammes. C'est grâce à un lanternes séparant les habitations que le danger a pu être conjuré. Avant l'arrivée des pompiers, M. Alfred Torgbighien, négociant en draps, s'est signalé par son dévouement en attaquant le premier, à l'aide de seaux d'eau, le foyer de l'incendie, en sauvant les meubles des maisons menacées.

UN ESCROC EN FUIITE.

Un représentant de commerce de Croix, Oscar Gérard, vient de prendre la fuite après avoir commis des escroqueries au préjudice de diverses personnes. Il s'est fait remettre, dans le bureau de la Compagnie des Tramways à vapeur du département du Nord, une caisse contenant 49 kilogrammes de savon, d'une valeur de 100 francs environ, envoyés par un négociant de Lille, à M. Moïse Depreyter, rue Saint-Joseph, à Roubaix. Il s'est fait remettre par le marchand de Lille, le 20, 20 francs de la rue du Grand-Chemin, à Roubaix, et lui a demandé 20 francs, afin, a-t-il dit, de compléter la somme nécessaire au paiement d'un wagon de charbon. Depuis, il n'a plus reparu. On a emprunté, il y a quelque temps, un parapluie chez un charretier, contre Saint-Martin, et ne l'a jamais reporté. On recherche cet escroc.

CONCOURS COLOMBOPHILE.

Voici le résultat du concours de 3 juin, sur Clermont, organisé par la Société de la Jeunesse de la *Chasse aux Ours*, rue Jacquart. 1er prix : MM. Henri Morel, 9 h. 13 1/2 - 2e, Hazebrouck, 9 h. 18 - 3e, Six, 9 h. 18 1/2 - 4e, Six, 9 h. 18 1/2 - 5e, Dubellois, 9 h. 19 1/2 - 6e, Hazebrouck, 9 h. 20 - 7e, Ostau-Mouvent, 9 h. 20 1/2 - 8e, Poppe, 9 h. 21 - 9e, Hazebrouck, 9 h. 22 - 10e, Dubé, 9 h. 23 1/2.

TOURCOING

ATTACQUE CONTRE DES DOKIERS AU BLAN-SEAU.

Mercredi, vers six heures du matin, le sieur Avez, douanier à la gare de Tourcoing, et demeurant rue du Blan-Sea, rentrait chez lui en compagnie d'un autre douanier, dont nous ignorons encore le nom, lorsqu'il aperçut, à une centaine de mètres de sa maison, cinq ou six individus chargés de sacs, de sacs et d'outils, qui suivaient le sieur Pouchain et se dirigeaient vers la rue de Mouvaux.

ACCIDENT.

Hier, vers 7 heures du soir, un enfant de cinq à six ans s'est inconsciemment jeté entre les jambes d'un cheval, sur la place de l'Église, et a reçu des blessures qui ne présentent heureusement aucune gravité.

EXTRADITION.

La gendarmerie française a remis à la gendarmerie belge la nommée Marie Vanbruyse, âgée de 24 ans, couturière à Dottignies.

ARRESTATION.

Emile Destrenne, journaliste de 19 ans, né à Mouscron, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

NORD

LE CANAL DU NORD.

M. Ruyal, ministre des Travaux publics, qui devait être entendu aujourd'hui mercredi, par la commission sénatoriale des finances sur le canal du Nord, a demandé d'ajourner l'entrevue jusqu'à la fin de la semaine, le ministre étant empêché par les négociations avec les compagnies de chemins de fer.

DOUAI.

M. Mandiastra, conseiller à la Cour d'appel de Douai, a été nommé pour présider les assises du 3e trimestre 1883 du département du Nord, qui se tiendront à Douai dans la première quinzaine du mois d'août.

LES RÉGATES DE GAYANT.

Nous donnons ci-dessous le programme des régates internationales qui auront lieu à Douai, le dimanche 10 juillet 1883.

Importance des prix.

Voici le programme des régates :

Première course (Juniores).

Yoles-Gigs bordant deux avirons de pointe. Un tour, 1,200 mètres, deux virages. — Entrée, 3 francs. 1er prix : 80 francs et une médaille en argent ; 2e prix : 30 francs et une médaille en bronze.

Deuxième course (Seniores).

Yoles-Gigs bordant deux avirons de pointe. — Un tour, 1,200 mètres, deux virages. — Entrée, 3 francs. 1er prix : 100 francs et une médaille en vermeil ; 2e prix : 30 francs et une médaille en argent.

Troisième course (Juniores).

Yoles-Gigs bordant quatre avirons de pointe. — Deux tours, 2,400 mètres, quatre virages. — Entrée, 5 francs. 1er prix : 100 francs et une médaille en argent ; 2e prix : 50 francs et une médaille en bronze.

Quatrième course (Seniores).

Yoles-Gigs bordant quatre avirons de pointe. — Deux tours, 2,400 mètres, quatre virages. — Entrée, 5 francs. 1er prix : 200 francs et une médaille en vermeil ; 2e prix : 100 francs et une médaille en argent.

Cinquième course.

Yoles-Gigs à un rameur. — Un tour, 1,200 mètres, deux virages. — Entrée : 3 francs. 1er prix : Un objet d'art ou 75 francs et une médaille en vermeil ; 2e prix : 25 francs et une médaille en argent.

Sixième course.

Perissoires (un homme assis). — Un tour, 1,000 mètres, un virage. — Entrée : 2 francs. 1er prix : 40 francs et une médaille en argent ; 2e prix : 25 francs et une médaille en bronze ; 3e prix : 10 francs.

Septième course.

Canots de plaisance bordant deux avirons de pointe. (Un tour, 1,200 mètres, deux virages). — Entrée : 3 francs. 1er prix : 75 francs et une médaille en argent ; 2e prix : 25 francs et une médaille en bronze ; 3e prix : 10 francs.

Huitième course.

Perissoires (un homme assis). Course d'obstacles. — (600 mètres, un virage). 1er prix : 40 francs ; 2e prix : 10 francs.

MAUBEUGE.

Chemin de fer. — Une décision du ministre des Travaux publics vient d'approuver les plans d'agrandissement de la gare de Maubeuge et la substitution d'un passage supérieur au passage à niveau sur la route nationale n° 2.

HAUTMONT.

La Patrie d'Avesnes nous annonce qu'hier matin, vers neuf heures, M. Leconte, lieutenant-colonel, lieutenant-colonel de ligne, en garnison à Avesnes, est tombé raide mort en entrant dans la salle de rapport, à la caserne du Grand Quartier, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. C'était un brave militaire qui a passé une grande partie de son existence en Algérie. Sa mort prématurée a produit une douleur vive chez les militaires de la garnison, et les officiers, aux sentiments nobles, français et loyaux, ont encore applaudi la population avec laquelle il avait les rapports de la plus grande courtoisie.

UN AFFREUX MALHEUR.

Un affreux malheur est arrivé lundi, vers cinq heures du soir, à Hautmont. Trois individus se baignaient dans le canal de la Sambre, près l'usine Saint-Marc. L'un d'eux, le jeune Deneche, se baignant sans se rendre compte de la profondeur de l'eau, se fit précipiter dans le canal, et ne tarda pas à appeler au secours et aussitôt le sieur Dupereh, son oncle, vint à son aide ; malheureusement, celui-ci en approchant de son neveu fut saisi par lui, de telle façon qu'il lui fut impossible de faire aucun mouvement. Les deux disparurent dans les profondeurs de la Sambre. Des mariniers non loin de là sont accourus au secours, mais ils n'ont pu repêcher que deux cadavres.

AVENNES — Nous avons rendu compte de l'incendie de la manufacture de vitreaux peints et de l'atelier de sculpture de M. Olivier Durieux, à Aulnoy-lez-Baillonnat. La cause de cet incendie est attribuée à la malveillance ; la manufacture a été instantanément embrasée d'un bout à l'autre, comme si le feu avait été mis sur tous les points à la fois. La charpente a été effondrée d'un seul coup ; l'incendie avait une telle intensité, qu'on ne pouvait l'approcher ; que tous secours, quoiqu'immédiats, furent inutiles.

TOURCOING

ATTACQUE CONTRE DES DOKIERS AU BLAN-SEAU.

Mercredi, vers six heures du matin, le sieur Avez, douanier à la gare de Tourcoing, et demeurant rue du Blan-Sea, rentrait chez lui en compagnie d'un autre douanier, dont nous ignorons encore le nom, lorsqu'il aperçut, à une centaine de mètres de sa maison, cinq ou six individus chargés de sacs, de sacs et d'outils, qui suivaient le sieur Pouchain et se dirigeaient vers la rue de Mouvaux.

ACCIDENT.

Hier, vers 7 heures du soir, un enfant de cinq à six ans s'est inconsciemment jeté entre les jambes d'un cheval, sur la place de l'Église, et a reçu des blessures qui ne présentent heureusement aucune gravité.

EXTRADITION.

La gendarmerie française a remis à la gendarmerie belge la nommée Marie Vanbruyse, âgée de 24 ans, couturière à Dottignies.

ARRESTATION.

Emile Destrenne, journaliste de 19 ans, né à Mouscron, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

NORD

LE CANAL DU NORD.

M. Ruyal, ministre des Travaux publics, qui devait être entendu aujourd'hui mercredi, par la commission sénatoriale des finances sur le canal du Nord, a demandé d'ajourner l'entrevue jusqu'à la fin de la semaine, le ministre étant empêché par les négociations avec les compagnies de chemins de fer.

DOUAI.

M. Mandiastra, conseiller à la Cour d'appel de Douai, a été nommé pour présider les assises du 3e trimestre 1883 du département du Nord, qui se tiendront à Douai dans la première quinzaine du mois d'août.

LES RÉGATES DE GAYANT.

Nous donnons ci-dessous le programme des régates internationales qui auront lieu à Douai, le dimanche 10 juillet 1883.

Importance des prix.

Voici le programme des régates :

Première course (Juniores).

Yoles-Gigs bordant deux avirons de pointe. Un tour, 1,200 mètres, deux virages. — Entrée, 3 francs. 1er prix : 80 francs et une médaille en argent ; 2e prix : 30 francs et une médaille en bronze.

Deuxième course (Seniores).

Yoles-Gigs bordant deux avirons de pointe. — Un tour, 1,200 mètres, deux virages. — Entrée, 3 francs. 1er prix : 100 francs et une médaille en vermeil ; 2e prix : 30 francs et une médaille en argent.